

Axe 3

Soutenir la participation et l'autodétermination

Protection de l'enfance

PUBLICS

- **Pour qui ?** Professionnels accompagnant des enfants et des jeunes en protection de l'enfance (services de l'ASE, établissements et services, etc.)
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 2 jours (12 h)
- **Groupe :** 5 à 15 participants
- **Intervenant(e) :** Julien BARBOSA ou Dominique DUBOIS

TARIFS

- **De 1080 € à 1520 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POURSUIVRE VOTRE PARCOURS

- Le cadre général de la protection de l'enfance
- AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité
- Développer le pouvoir d'agir et l'autodétermination avec et pour les personnes accompagnées

INTRA

Mettre en place une démarche d'accès à l'autonomie pour les jeunes sortant de l'ASE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les évolutions législatives récentes encadrant la préparation à l'autonomie des jeunes (lois de 2016 et 2022)
- Identifier les enjeux liés à la sortie de l'ASE et à l'accompagnement des jeunes majeurs
- Mettre en œuvre une démarche structurée et personnalisée d'accès à l'autonomie
- Utiliser des outils concrets pour construire le Projet d'Accès à l'Autonomie (PAA) avec le jeune
- Renforcer la cohérence des interventions dans une logique de continuité des parcours et de partenariats

CONTENU

- Cadre législatif : apports clés des lois de 2016 et 2022, articulation avec la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS de 2023
- Enjeux de l'autonomie : repères développementaux, lien d'attachement à l'adolescence, difficultés et besoins spécifiques des jeunes sortants d'ASE
- Construire et mettre en œuvre une démarche globale d'accès à l'autonomie structurée : posture professionnelle, co-construction avec le jeune, outils de suivi
- Ressources locales : articulation avec les partenaires du territoire (hébergement, insertion, santé, citoyenneté...)

MODALITÉS

La formation alterne :

- Exposé interactif
- Présentation d'une boîte à outils (supports, applications, RBPP)
- Jeux pédagogiques
- Quiz interactif
- Retour d'expérience
- Groupe d'échange de pratiques

ÉVALUATION ET SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation du positionnement à l'entrée en formation
- Évaluation de l'atteinte des objectifs selon les modalités de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Certificat de réalisation